

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

Délibération du Conseil Syndical

L'an 2023, le seize mars à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 7 Présents : 5 Votants : 6	Date de convocation : 2 mars 2023 Référence : 02_CS_16_03_23
---	--

Délégués TITULAIRES présents : M. SALLES Daniel, M. RAYMOND Vincent, Mme DUTHEIL Bernadette, M. PIREYRE Jérôme et M. SANCHEZ Nicolas.

-Délégués TITULAIRES absents : Mme VESSIERE Martine.

-Procurations : Mme QUINTON Amalia donne procuration à M. RAMOS Jean-Louis.

N°02_CS_16_03_23

OBJET : Compte administratif 2022 (Assainissement Non Collectif)

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-31, L 2122-21 et L 2343-1 et 2,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 15 mars 2022 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2022 de l'Assainissement Non Collectif,

Le Président expose aux membres du Comité Syndical les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2022.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Le Président quitte la séance et le Comité syndical siège sous la Présidence de Mme BLANZAT LERNOULD, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

Adopte le compte administratif de l'exercice 2022 arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes 2022 62 580,00 €

Dépenses 2022..... -60 181,51 €

RESULTAT de l'exercice 2022 2 398,49 €

Excédent 2021 reporté 21 280,87 €

Excédent de clôture 2022 23 679,36 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes 2022	0,00 €
Dépenses 2022.....	-7 049,93 €
RESULTAT de l'exercice 2022	-7 049,93 €
Excédent 2021 reporté	15 274,21 €
Restes à réaliser dépenses.....	-110 000,00 €
Restes à réaliser recettes.....	115 220,00 €
Excédent de clôture 2022	8 224,28 €

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le 16 mars 2023,

Le Président,
Maurice DESCHAMPS



Le secrétaire de séance,
BLANZAT-LERNOULD Myriam

